

# Telfair

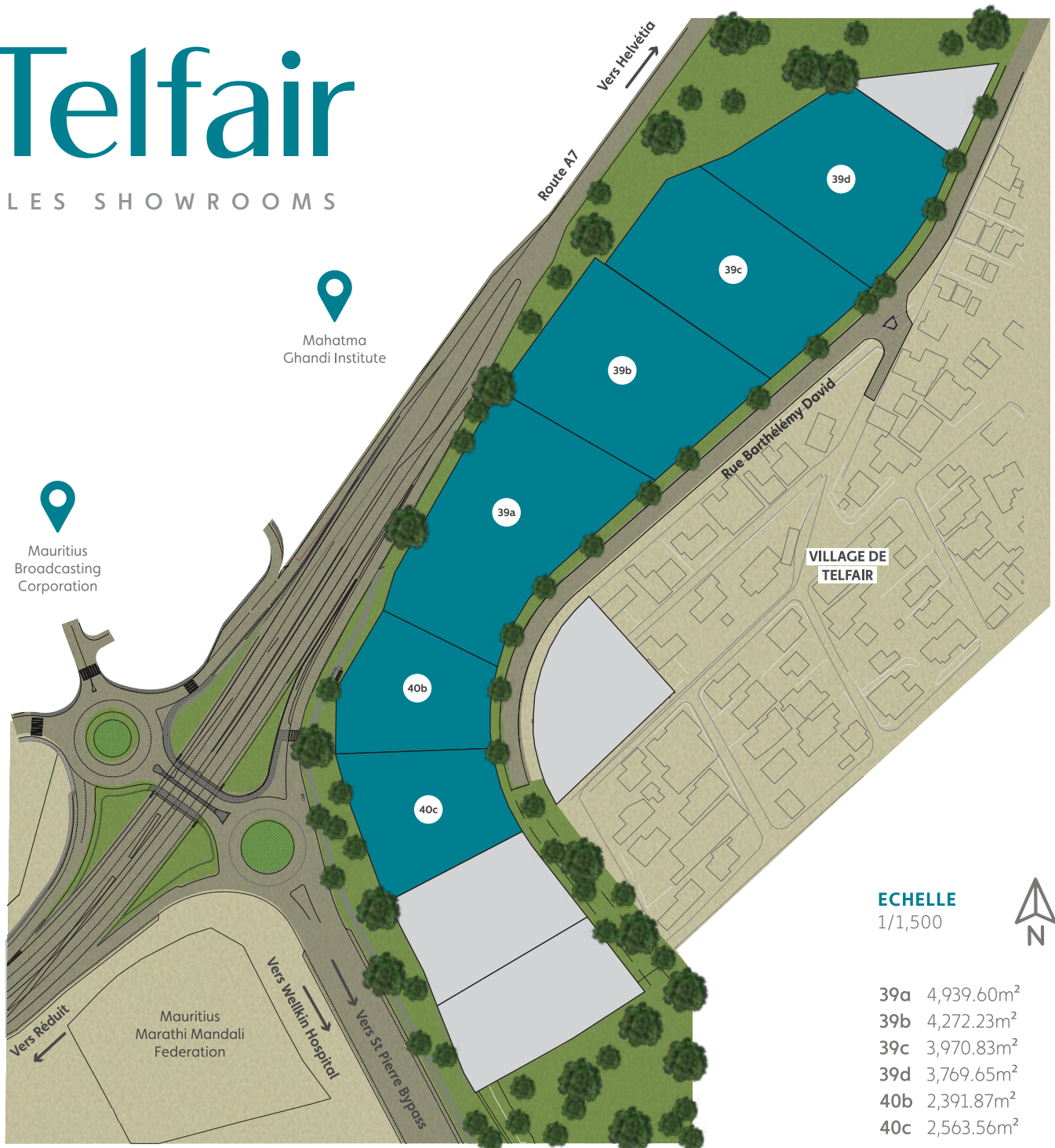
LES SHOWROOMS



Mahatma  
Ghandi Institute



Mauritius  
Broadcasting  
Corporation



**ECHELLE**

1/1,500



39a 4,939.60m<sup>2</sup>

39b 4,272.23m<sup>2</sup>

39c 3,970.83m<sup>2</sup>

39d 3,769.65m<sup>2</sup>

40b 2,391.87m<sup>2</sup>

40c 2,563.56m<sup>2</sup>

# Telfair Les Showrooms

Principales règles urbaines, architecturales, paysagères, environnementales et techniques



Toitures plates et en pente autorisées  
(monopente uniquement - entre **5°** et **10°**)



Construction en limite parcellaire  
Zone A : min. **60%** de la longueur de la route A7  
Zone B : min. **20%** de la longueur de la Rue Barthélémy David



Constructions en sous-sol autorisées



Hauteur & niveaux  
Zone A : 2 à 4 niveaux (**16m** max)  
Zone B : 2 à 3 niveaux (**13m** max)



Emprise au sol : non limitée – dans le respect de la superficie constructible de la parcelle



Surface total bâtie (SEM) : min. **80%** de la superficie de la parcelle



Vitrage : verre transparent / vitrages opaques ou translucides proscrits



4 places / **100m<sup>2</sup>**  
bâties de showrooms

3,5 places / **100m<sup>2</sup>**  
bâties de bureaux



Haies, arbres et arbustes obligatoires : **1.5m** d'épaisseur au min. en limite de propriété



Station individuelle de traitement des eaux obligatoire



Tri des déchets obligatoire



Installation d'un transformateur obligatoire (câbles à haute tension fournis)



Frais d'instruction de la validation de plans non-remboursables.

Les informations contenues dans cette fiche sont communiquées à titre purement indicatif et présentent de manière synthétique le contenu du cahier des charges architectural, sans aucune portée juridique. Elles ne peuvent servir de base pour la préparation de plans architecturaux et techniques. Pour cela, veuillez vous référer au cahier des charges architectural. Le promoteur se réserve le droit de modifier sans préavis toute information contenue dans le présent document.